



Commission nationale de la déontologie  
et des alertes en matière de santé publique et d'environnement  
(CNDAspe)

Avis sur les recommandations des autorités sanitaires relatives au dépistage du cancer du sein  
chez des femmes à très haut risque  
car porteuses d'une mutation des gènes BRCA1 ou BRCA2,  
délibéré et adopté à l'unanimité des membres présents le 6 décembre 2018 en réunion plénière

Dans le contexte d'un signalement adressé à la CNDAspe sur les risques induits par la pratique de mammographies par rayons X pour le dépistage du cancer du sein chez des femmes présentant une susceptibilité particulière en raison de leur profil génétique (mutation des gènes BRCA1 ou BRCA2), la CNDAspe a décidé de s'auto-saisir. Elle a demandé au Comité de la Prévention et de la Précaution (CPP), son comité spécialisé, de dresser un état des données scientifiques sur l'hypothèse d'induction, voire d'agressivité, d'un cancer du sein, liées à son dépistage par mammographies dans cette population de femmes à « très haut risque » et d'évaluer la prise en compte de ce risque dans les recommandations des autorités sanitaires françaises vis-à-vis de ces femmes.

La réponse du CPP est présentée en annexe de cet avis. Sur cette base, la CNDAspe fait le constat que les recommandations des autorités sanitaires, auxquelles elle renvoie, en particulier la recommandation de l'INCa de 2017 de ne pas faire de mammographie avant l'âge de 30 ans chez les femmes porteuses des mutations BRCA1 et 2 (HAS : [https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_2024559/fr/depistage-et-prevention-du-cancer-du-sein](https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2024559/fr/depistage-et-prevention-du-cancer-du-sein), et INCa : <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Femmes-porteuses-d-une-mutation-de-BRCA1-ou-BRCA2-Detection-precoce-du-cancer-du-sein-et-des-annexes-et-strategies-de-reduction-du-risque>), reposent sur l'état actuel des connaissances scientifiques et résultent de processus conformes aux bonnes pratiques en matière de déontologie de l'expertise scientifique.

Le sujet est régulièrement rediscuté dans les communautés scientifiques et fait l'objet d'une recherche nourrie au plan international pour adapter, s'il y a lieu, les recommandations aux meilleures connaissances du moment.